

Conseil Économique et Social

Distr. **GINI**RALE

TRANS/SC.2/2004/2/Add.1 7 juillet 2004

Original: FRAN**G**AIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports par chemin de fer

(Cinquante-huitième session, 27-29 octobre 2004, point 2 b) i) de l'ordre du jour)

LES ACTIONS MENEES PAR L'UIC DANS LE DOMAINE DE LA SURETE DU TRANSPORT EN 2003 - 2004

Additif 1

(Transmis par l'Union internationale des chemins de fer (UIC)

Un poste de chef de mission sûreté de l'UIC a été mis en place en mars 2003 et le travail lancé dans le cadre du groupe sûreté et du groupe COLPOFER s'est poursuivi avec une importance croissante accordée aux problèmes de terrorisme.

Un séminaire de réflexion avec les autorités et entreprises de transport ferroviaire américaines a été organisé conjointement par l'UIC et la Federal Railroad Administration à New York du 27 au 29 octobre 2003 sur le thème « A global perspective of Transportation Security ». Ce séminaire a permis ensuite la signature à Paris le 18 novembre 2003 d'un accord de coopération (Memorandum of Understanding) prévoyant la poursuite d'une démarche commune sur l'échange d'informations en matière de sûreté et de terrorisme, le développement de recherches technologiques, les aspects de communication et de gestion de crise.

Le partenariat institutionnel s'est renforcé avec les services de la Commission européenne. Une séminaire de travail a été tenu avec la Direction Générale des Transports et à l'Énergie les 11 et 12 décembre 2003, sur le thème du terrorisme. La Direction Générale de Justice et des affaires intérieures est intervenue le 27 janvier 2004 au groupe sûreté UIC sur le thème de l'évolution de l'espace Schengen dans le cadre de l'élargissement de l'Europe pour accueillir 10 nouveaux membres en 2004. Enfin l'UIC répond en juin 2004 à des appels d'offres concernant les technologies de sûreté et lancés par la Direction Générale de la Recherche de la Commission européenne.

Parallèlement l'UIC est intervenue à des journées organisées par la CEMT les 11 et 12 mars 2004 sur la sûreté des voyageurs et du fret.

Les points forts de l'activité sûreté pour l'année 2004 sont :

• Le lancement effectif du projet Schengenrail.

Ce projet fait partie des priorités de l'UIC définies par son Assemblée des Membres Actifs le 19 novembre 2003. Le lancement de la démarche a été fait en collaboration avec la Commission européenne. Le projet comporte une plate-forme de travail animée par la Pologne et deux groupes de travail local animés par la Slovaquie et la Slovénie. Ces deux groupes ont pour mission d'étudier concrètement sur le terrain les problèmes posés par l'application des acquis Schengen à quelques points frontière ferroviaire, en vue de dégager une méthode de travail générale appliqués ensuite aux autres points frontière, en particulier aux frontières orientales de la Pologne en 2005.

Le lancement officiel de cette phase a été fait à Varsovie le 7 avril 2004 et un rapport intérimaire du groupe slovaque (frontière entre la Slovaquie et l'Ukraine) sera discuté les 14 et 15 juin 2004. Les rapports définitifs des deux groupes seront remis à la fin du mois d'octobre 2004. Ils devront permettre d'engager sans délai les phases de réalisation concrète pour les points frontière étudiés et les phases d'études similaires pour les autres.

• La lutte contre le terrorisme

L'échange d'informations et d'expériences s'est bien entendu renforcé après l'attentat de Madrid du 11 mars 2004 et une réunion de travail restreinte tenue entre l'UIC et la RENFE a prévu d'organiser l'échange d'informations entre les entreprises sur le serveur WEB de l'UIC et le lancement de recherches technologiques destinées à renforcer l'efficacité de la prévention antiterroriste dans le secteur ferroviaire.

En outre, l'UIC a élaboré en commun avec l'UITP une « Déclaration sur les transports publics et la sécurité anti-terroriste » (« Declaration on Public Transport and Anti-Terrorism Security ») qui a été définitivement adoptée lors d'une conférence internationale organisée par l'UITP à Genève du 2 au 4 juin 2004. Cette déclaration, signée par les deux Présidents, rappelle que le transport public constitue une cible terroriste importante, que les Pouvoirs Publics ont en charge l'évaluation et le suivi de la menace pendant que les entreprises de transport ont en charge l'analyse de leurs vulnérabilités, les mesures de prévention et d'intervention devant être définies en commun.

Un nouveau séminaire de travail est prévu avec les autorités américaines pour l'été 2004.

• Le troisième forum mondial UIC sûreté

Il est définitivement fixé à Marseille du 27 au 29 octobre 2004. Son thème général est consacré aux « relations des chemins de fer avec leur environnement en matière de sûreté : autorités, partenaires, prestataires, médias et communication » et son organisation associera l'UITP, la CEMT, et les services de la Commission européenne. Les pré-inscriptions ont déjà eu lieu. Le déroulement des séances a été organisé et les invitations officielles seront expédiées en juin 2004. Ce forum sera accompagné d'une exposition sur les technologies de sûreté, organisée sur le site.
